



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2018
18 heures



Nombre de membres		
En exercice	présents	Votants
15	11	13

N° 60

Approbation du zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune d'Aspres-sur-Buëch

L'an deux mil dix-huit et le 7 Septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune d'ASPRES SUR BUËCH, convoqué le 30 août s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Françoise PINET, Maire.

Présents : Mesdames Christine DELORME, Odile DURAND, Jacqueline HARDON, Messieurs Christian BRETON, Alain FROGET, Yannick LOMBARD, Jean-Pierre MENUT, Robert RICHIARDONE, Sébastien SIMION, Gilles TOURTET

Absents représentés : Messieurs Pascal DEGASPERI (pouvoir à Robert RICHIARDONE), Joris GIRARD (pouvoir à Françoise PINET)

Absentes : Mesdames Julie GAY-PARA, Céline PIERROT

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien SIMION

Vu l'article L2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L123-1 du Code de l'environnement,

Vu le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune d'Aspres-sur-Buëch,

Vu l'arrêté du Maire du 01/03/2018 prescrivant l'enquête publique du zonage d'assainissement,

Considérant que le zonage d'assainissement a été soumis à enquête publique et que le commissaire enquêteur a émis un avis favorable le 28/05/2018.

Sur la proposition du Maire et après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le zonage d'assainissement des eaux usées de la commune d'Aspres-sur-Buëch,

INFORME qu'un affichage en mairie aura lieu durant un mois et qu'une publication sera faite dans un journal diffusé dans le département,

INFORME que le dossier d'enquête publique et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la Mairie,

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents et à accomplir toutes les démarches administratives correspondantes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500104-20180907-60-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/09/2018

Le Maire
Françoise PINET

